

FICHE DE PÊCHE

CAPTURES 2023		Si vous n'avez rien capturé, retournez la fiche vierge Avec vos nom prénom et N° d'autorisation et en suivant les consignes indiquées au bas de l'imprimé																													
MOIS		SEPTEMBRE					OCTOBRE					NOVEMBRE					DECEMBRE														
jour (ex: 1/4=1 au 4)		1/3	4/10	11/17	18/24	25/30	1	2/8	9/15	16/22	23/29	30/31	1/5	6/12	13/19	20/26	27/30	1/3	4/10	11/17	18/24	25/31									
Indiquez le poids des captures pour chaque espèce en kg																															
E S P È C E S P Ê C H È S	Bar																														
	Cabillaud																														
	Carrelet																														
	Chinchard																														
	Maquereau																														
	Flet																														
	Truite																														
	Saumon																														
	Mulet																														
	Alose																														
	Lamproie																														
	TOTAL par semaine																														
Précisez le temps de pêche par semaine																															
TEMPS DE PÊCHE																															
Précisez le nombre de marées au cours desquelles le filet a été posé																															
NOMBRE DE MAREES																															
CARACTÉRISTIQUES DU FILET												Nom-Prénom : _____ N° d'autorisation : _____ Département : 80 Zone de pêche habituelle (Lieu dit et commune) : _____																			
	Longueur(m)	Hauteur (m)	Maillage étiré (mm)																												
Filet à poche Tremail (nappe centrale)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>																												
Filet droit	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>																												
SI VOUS N'AVEZ RIEN CAPTURE, INDIQUEZ NEANT dans la case Zone de pêche habituelle (Lieu dit et commune)																															

Déclaration de pêche à renvoyer pour le 15 janvier 2024

 Destinataire : DDTM / DML - bureau des filets fixes - B P 629 - 62321 BOULOGNE SUR MER (envoi papier)

 Ou par mail à ddtm-dml-filet@pas-de-calais.gouv.fr